

La gestion du risque par les pratiquants d'activités sportives de nature

J. Corneloup et B. Soulé

.

Jean Corneloup, TEO-CNRS, UMR 5038, Maître de conférences à l'université Clermont-Ferrand II.

Bastien Soulé, Docteur en Sciences, laboratoire EROS, Grenoble.

Corneloup J et Soulé B., « La gestion du risque par les pratiquants d'activités sportives de nature », revue Espaces, Juin 2002, n° 73.

A l'observation des loisirs sportifs de nature pratiqués dans nos sociétés, un constat s'impose : que l'on pratique le ski, que l'on parte faire une randonnée ou que l'on descende un canyon, une rencontre aura inévitablement lieu avec des dangers dont la potentialité traduit la présence de risques. En fonction des contextes et des cadres institutionnels, une place plus ou moins grande sera accordée à ces derniers. Toutefois, s'il est un composant de nombreuses activités de plein air, le risque corporel ne saurait être considéré comme une fin en soi (Soulé et Corneloup, 1998). La notion de risque doit être située dans une perspective élargie. En effet, selon les époques et les sociétés, un risque ne sera pas perçu de la même façon et il ne lui sera pas attribué la même valeur. Le rapport au risque apparaissant comme un construit social, politique et culturel, son analyse nécessite la prise en compte de la configuration sociétale au sein de laquelle il prend forme (Douglas et Wildawsky, 1982).

Ces dernières années, plusieurs loisirs sportifs (VTT, Base jump, canoïng,...) marqués par la forte présence de risques ont connu un développement conséquent. Si l'augmentation continue du temps libre accompagne à l'évidence ce phénomène, on ne peut le dissocier des changements de mentalités, de cultures et de pratiques sociales de nos contemporains. Ce qui était réservé à une élite au début du XX^{ème} siècle est en passe de se diffuser dans le corps social. Une demande d'aventure, de ludisme, d'effervescence, d'expériences vertigineuses et d'émotions fortes au contact de la nature est à la base de ce vaste mouvement qui se traduit également par la stimulation d'un important marché de consommations touristiques.

Certaines de ces pratiques s'inscrivent au sein d'organisations dont la structuration de plus en plus poussée laisse paradoxalement peu de place à l'incertitude. Le marché généré s'est professionnalisé, induisant une inflation de prestataires, de réglementations, de produits et de matériaux à la sophistication accrue. Les « pratiques à risque » sont devenues une marchandise qui se vend de mieux en mieux au sein d'organismes spécialisés. Celles-ci doivent conjointement gérer l'engagement dans un milieu incertain et la sécurité des clients. Le rapport professionnel au risque changeant de nature, les métiers sportifs du plein air sont en voie de transformation. Les formes entrepreneuriales et marketing ont tendance à s'imposer lorsque dominant la recherche de productivité, de rentabilité et de satisfaction de la clientèle (*Corneloup, 2002*). Au guide emmenant un client faire une course à la journée

s'ajoute aujourd'hui les animateurs régulant le passage de flux de clientèle dans des parcs de loisirs à sensations. Une différenciation et une concurrence sont ainsi perceptibles entre formes de conception et de gestion des risques, ainsi que dans la manière d'aménager la nature et de proposer des pratiques sportives de nature. La 1^{ère} génération des métiers sportifs de la nature (guides et accompagnateurs de montagne, moniteurs) est bousculée par cette 2^{nde} génération (prestataires, chef de projet, marketers, entrepreneurs) qui transforme les logiques professionnelles et les rapports au risque (Corneloup, 2002).

Le développement de connaissances concernant le phénomène évoqué ne va pas de soi, tant les entrées possibles pour l'étudier sont diverses : doit-on placer en priorité les modes organisationnels adoptés, l'analyse du comportement individuel, la structure motrice de l'activité pratiquée, l'environnement au sein duquel elle prend forme ? Notre propos consistera dans le cadre de cet article à s'interroger sur l'action sportive de l'individu en essayant de comprendre les différents éléments qui participent à la définition et à la gestion d'une situation risquée.

1. L'action risquée comme remise en cause de l'équilibre d'un système

Dans la perspective élargie adoptée, parler du risque nécessite d'étudier l'ensemble des pratiques de plein air sans se limiter aux manifestations extrêmes d'exposition au danger. Si l'aventurier partant seul sur les glaces du pôle nord se présente comme une figure archétypale du preneur de risque, on peut tout aussi bien considérer le skieur sur piste ou le jeune baigneur affrontant les rouleaux de l'Atlantique comme s'inscrivant dans cet univers. Tous sont confrontés à certaines formes d'incertitude, doivent prendre des décisions engageant leur sécurité tout en s'interrogeant sur les bénéfices liés à l'action engagée. Bien souvent, les valeurs et la grandeur que l'on attache à telle ou telle situation risquée jouent un rôle dans l'appréciation des comportements retenus comme dangereux. Comment aborder alors la connaissance de l'action risquée ?

La meilleure façon de parler de risque est de partir de l'activité réalisée par le pratiquant engagé dans une activité sportive de nature. Celui-ci réalise des actions (marcher, sauter, glisser, grimper, descendre en rappel...) au cours desquelles peut se produire un événement non souhaité. L'idée à retenir est la suivante : l'action sportive doit se saisir comme un

système qui dans la majorité des situations reste en équilibre. Cependant, de multiples dangers potentiels menacent cette stabilité. Elle peut être remise en cause si un déséquilibre provoqué par un événement initiateur interne (c'est-à-dire provenant du pratiquant : faute de carre, perte de contrôle de sa vitesse en ski,...) ou externe (provenant de son environnement : décrochement de la neige, chute de pierre, présence d'un engin de damage,...) se produit. Le processus du danger est dès lors activé et peut se traduire par l'occurrence d'un accident (chute, collision, ensevelissement, etc.).

On parlera d'activité risquée lorsque le pratiquant est confronté à des dangers potentiels (chute de pierre, avalanche, collision avec un skieur, mauvaise chute au sol, grosse vague...) qui menacent son intégrité corporelle. Identifier le danger, c'est prendre en compte ces menaces qui peuvent faire basculer le système d'action vers une instabilité critique susceptible de provoquer un accident. Une approche plus technicienne (de type ingénierie de sécurité) permet d'affiner cette ébauche de conceptualisation du danger. Ce dernier doit se comprendre comme un processus physique latent qui peut se traduire par la libération d'un flux d'énergie entre une source et une cible. La source est un élément matériel qui est éventuellement mis en contact, par l'intermédiaire d'un événement initiateur, avec la cible du danger¹ (le pratiquant dans le cadre de notre réflexion). Si les pratiquants peuvent être source et cible de danger, comme lorsque deux skieurs se percutent, dans de nombreuses situations, le pratiquant accidenté n'est que la cible : c'est le cas lorsqu'un randonneur fait tomber une pierre (source de danger) qui percute quelqu'un en contrebas. L'environnement physique et social (extérieur au système d'action individuel) est donc tout aussi menaçant que le comportement du pratiquant dans le déclenchement du processus du danger. La prise en compte du système d'action global dans lequel le pratiquant se situe devient en conséquence une nécessité pour effectuer une étude approfondie des scénarios de mise en danger.

Dans le cadre de prestations sportives encadrées par des professionnels, ou lorsque le pratiquant se situe dans un site fortement aménagé (de type espace de jeu), la tendance consiste aujourd'hui, quand un accident a lieu, à rechercher l'événement initiateur du côté de l'offre et des aménageurs du site (environnement physique et social) : faute d'un guide, mauvaise qualité d'un piolet, équipement défectueux ou encore absence de barrières de

¹ Exemple du skieur qui fait une chute dans une pente de neige : l'événement initiateur peut être une faute de carre, la source du danger est représenté par la pierre située en bas de la pente et la cible est le pratiquant qui va éventuellement heurter cette pierre dans sa chute.

sécurité. De plus en plus souvent, l'étude du processus de danger est élargie de l'accidenté à l'ensemble du dispositif sécuritaire. Dès lors, les médias, les services de Météo France, les loueurs de matériels, élus, services de secours, médecins et tout acteur engagé dans le champ de la sécurité peuvent être poursuivis pour avoir participé à l'activation du processus de danger ou n'avoir pas pris toutes les mesures à même d'éviter l'occurrence de l'accident. Des poursuites peuvent aussi être engagées à l'encontre des acteurs du secours si l'on constate un manque de qualité dans la procédure mise en œuvre (retard sur les lieux d'un accident, lenteur du transfert, diagnostic erroné, etc.).

La faute n'étant plus automatiquement attribuée au pratiquant accidenté, une transformation de l'appréhension des pratiques risquées est perceptible. L'ensemble des pratiquants situés dans l'environnement physique de l'individu, des acteurs parties prenantes dans la gestion du site et des intervenants du champ de la sécurité peuvent être impliqués lorsqu'il s'agit de rechercher des causes et des responsables. Les experts en risque (Lagadec, 1981 ; Ewald, 1986 ; Dodier, 1994) ont d'ailleurs montré de longue date qu'une conjonction de facteurs est souvent présente lors de l'émergence d'un accident. Dans le secteur des sports d'hiver, Soulé (2001) a ainsi révélé certains dysfonctionnements des dispositifs sécuritaires en station, notamment du fait de la prégnance de cultures professionnelles sectorielles. Plus globalement, tous ces développements dévoilent la nécessité de prendre en compte les facteurs techniques, humains et organisationnels dans l'étude des risques. On ne peut donc se satisfaire de références à la seule théorie des jeux et à la décision rationnelle pour analyser le risque, la déstabilisation du système d'action pouvant être exogène au pratiquant.

2. Le risque, une évaluation

Au delà de l'intérêt de ces approches globales (Soulé et Corneloup, 2001), il semble nécessaire d'affiner la compréhension de la démarche du pratiquant engagé dans des situations sportives risquées en environnement naturel. Pour cela, le détour par différents outils et notions permet d'apporter quelques pistes de réflexion sur la manière dont les décisions se prennent lors de ces pratiques. L'attention portée aux pratiquants est une manière de redonner de l'importance à l'action individuelle et de ne pas focaliser l'approche exclusivement sur le dispositif sécuritaire et les acteurs parties prenantes dans cette gestion. Une réflexion sur les cultures du risque, c'est-à-dire sur la façon dont les individus se

confrontent au danger et gèrent les risques induits par leurs comportements, s'impose. Le fort développement de pratiques plus ou moins encadrées sur des sites plus ou moins aménagés pose de manière exacerbée la question de ce rapport individuel au risque.

D'après les modèles classiques de la décision rationnelle, le risque correspond à une estimation des dangers potentiels en fonction de leurs probabilités d'occurrence et de la gravité des pertes encourues. Le produit de la gravité et de la probabilité définit le niveau de risque, c'est-à-dire la « criticité » de la situation. Mais si, dans certaines activités, on parvient à mesurer objectivement l'ensemble de ces paramètres (exemple du loto), cette évaluation repose sur une logique floue en univers incertain, comme lors de la pratique d'activités de plein air. Dans certains cas, la démarche rationnelle peut s'appliquer : en escalade, sur certaines falaises, on peut évaluer au plus juste la résistance du matériel dans une voie sur broches scellées. Mais dans la plupart des cas (pitons en montagne, ski sur glacier ou sur neige fraîche en randonnée), une forte part d'incertitude est présente. Dès lors, l'approche cognitive se révèle insuffisante pour aborder l'étude des risques, d'autant que « les individus n'évaluent pas les conséquences de leurs actes selon le modèle de la prévision probabiliste (...) mais recourent plutôt à des heuristiques d'une rationalité limitée » (Duclos, 1987, en référence à Simon, 1974). Du fait de l'impossibilité de disposer d'une information parfaite et de la présence de « biais cognitifs et relationnels » venant perturber la démarche d'analyse des risques, la décision va reposer sur l'expérience, des probabilités subjectives, des suppositions, des habitudes ou encore l'observation du comportement d'autrui... A mesure que l'on sort des sites aménagés, des compétences spécifiques au milieu fréquenté s'avèrent nécessaires pour jauger au plus juste la situation. Chaque milieu nécessite des connaissances particulières, induisant le développement de cognitions culturelles spécifiques. Mais ces dernières se révèlent à leur tour fréquemment insuffisantes pour évaluer correctement les risques.

En référence à quelques théories de l'action, on peut penser que l'individu pratiquant les loisirs sportifs de nature développe des schèmes d'action incorporés qui forment des « programmes » lui permettant d'éviter l'immobilisme, de fonctionner à l'économie et de s'adapter au plus juste aux situations rencontrées. Cette référence à l'expérience, aux compétences assimilées, aux savoirs implicites dévoile la présence d'un « bricolage interactionnel » que le pratiquant utilise pour apprécier le niveau de danger et prendre des décisions satisfaisantes. La différence est donc très forte entre un touriste néophyte, capable de raisonner d'une manière cartésienne mais incapable d'analyser correctement les dangers

potentiels, et l'homme de terrain qui apprécie d'une manière fine, sans pour autant disposer d'une culture cognitive forte, la dangerosité d'une situation. La culture d'action, le savoir-pratique et la mise en place d'habiletés tacites (Desjours, 1998) viennent ainsi se superposer à la culture cognitive dans l'évaluation des risques. Griffet (1994) va plus loin en montrant combien l'appréciation des risques repose sur une culture du corps et une sensibilité qui redonnent de la présence à la capacité individuelle à sentir les odeurs, le mouvement du vent, le bruit de la neige ou ses propres mouvements. L'expérience corporelle et les compétences d'action participent largement à l'adaptation du pratiquant pour éviter la déstabilisation de son système d'action.

3. Cultures logistique, d'action et sécuritaire

Plus l'individu va s'engager dans des pratiques de plein air en autonomie, plus il aura l'obligation de développer cette culture pratique pour limiter les incertitudes qui peuvent, en l'absence de maîtrise, provoquer sa mise en danger. Ces incertitudes sont de différentes natures (Figure 2). La gestion de ces incertitudes est pour une large part dépendante de la capacité du pratiquant à maîtriser des compétences nécessitant d'assimiler une culture logistique, d'action et sécuritaire. Des logiques d'action variables vont émerger en fonction des publics, de leurs niveaux de pratique, de leur histoire, du contexte d'action ou encore de leur profil psychologique. Ces logiques vont contribuer à orienter cette culture pratique². Le pratiquant va mettre en place des stratégies face à de multiples choix se présentant à lui : dois-je prendre ma pelle en ski de randonnée pour faire cette course ? Est-ce que j'emmène plus de nourriture et un pull supplémentaire ? J'ai le choix entre plusieurs itinéraires, lequel vais-je suivre ? La réflexivité du pratiquant et les méthodes pratiques utilisées ne peuvent être sous-estimées dans la façon dont il va organiser son action et prendre des décisions pour assurer sa sécurité et celle des autres.

² Ces logiques vont intervenir à différents niveaux dans la temporalité du processus d'action (en amont, pendant l'action et en aval).

Formes d'incertitude	Facteurs de dangers	Exemple de facteurs de mise en danger	Stratégies possibles
<i>Incertitudes et stratégies logistiques</i>	Individuelles, organisationnelles, relationnelles, technologiques,...	La vérification du matériel n'a pas été faite (mauvais réglage). Pas de consultation du topo avant de partir faire une grande voie ;	Que dois-je emmener ? Arva, vêtements chauds, parapente de secours, téléphone portable, casque... Fiabilité de la météo ? Choix de la difficulté, du site, des partenaires, de la structure professionnelle...
	Individuelles	Erreur d'itinéraire, faute technique, doute psychologique, mauvaise stratégie d'action, malaise...	Ai-je le niveau technique pour faire cette voie ?...
<i>Incertitudes et stratégies d'action</i>	Environnementales	Chute de neige, orage, tombée de la nuit, crevasse, avalanche,	Cette pente de neige est-elle stabilisée ?...
	technologiques	Pitons défectueux, panne d'un téléphérique, rupture de cordes ou de la lame d'un piolet,...	Il y a un trou dans le bateau, que faire ?
	relationnelles	Faute de partenaires, conflits et disputes, chute de pierres ou avalanches provoquées par autrui,...	Mon partenaire est fatigué, que faisons-nous ?
<i>Incertitudes et stratégies sécuritaires</i>	structurelles	Mauvaises informations météo, présence illicite d'un engin de damage, faute d'un guide, état défectueux du matériel de location,...	Puis-je faire confiance à ce guide ?
	individuelles	Peu de résistance au froid, méconnaissance des techniques de réchappe ou de l'usage d'un arva, ..	En cas de problème, serai-je faire face à la situation ?
	Relationnelles, structurelles, technologiques,...	Mauvaise sécurité en kayak ou en escalade, impossibilité de joindre les secours, parapente de secours défectueux,...	Ai-je bien vérifié la compétence sécuritaire de mon partenaire ?

Figure 2 : Incertitudes et stratégies logistiques, d'action et sécuritaires

(J. Corneloup, Soulé, 2002)

Face aux multiples incertitudes rencontrées, la gestion des risques se présente comme une interaction entre maîtrise de la logistique, de la culture d'action et de la sécurité. Cette interaction contribue à définir la nature de l'exposition au danger, les capacités à y faire face au moment de son activation (ou en aval, une fois l'accident s'étant produit), et en conséquence le degré de stabilité ou d'instabilité du système d'action. En fonction des choix effectués (environnement d'action, degré d'aménagement, type de matériel utilisé, contexte compétitif, associatif, en solo ou entre amis, présence ou non d'un encadrement...), différentes stratégies et niveaux de maîtrise sont sollicités. Selon les incertitudes présentes, c'est la combinaison de ces trois variables qui déterminera le niveau d'engagement et la présence d'une maîtrise forte, intermédiaire ou faible du système d'action aux niveaux logistique, moteur et sécuritaire. L'aventurier partant faire un 8000 en solitaire aura à développer des stratégies et devra maîtriser une culture logistique et d'action différente du pratiquant partant avec guide ou effectuant un parcours dans un parc d'aventure.

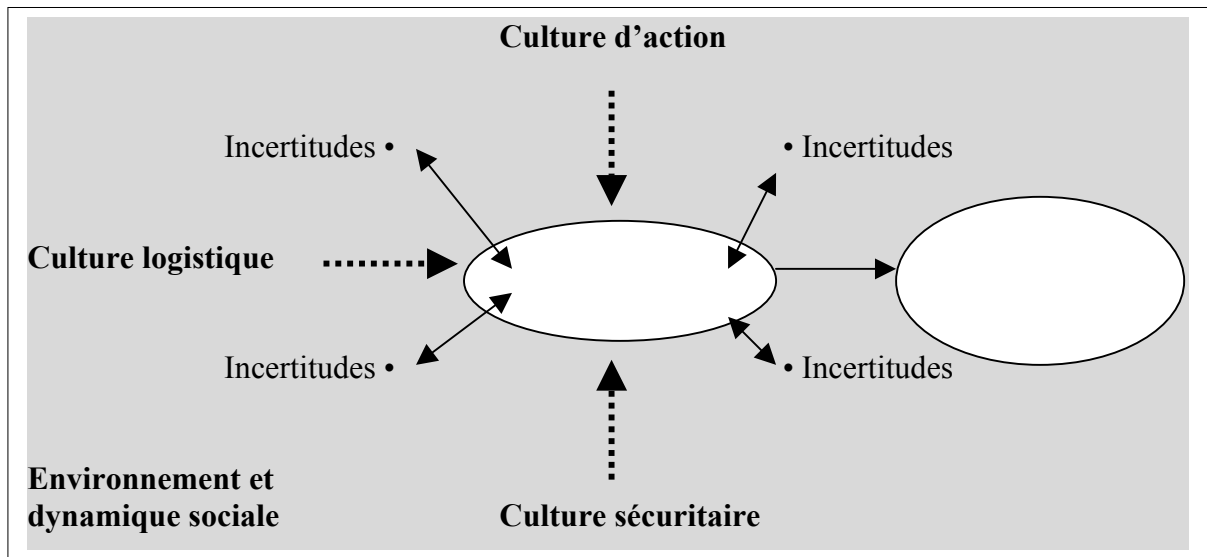


Figure 3 : Le système d'action individuel (Corneloup, Soulé 2002)

Il convient également de souligner le poids des attitudes des pratiquants dans la construction de leurs logiques logistique, d'action et sécuritaire. En fonction des comportements en situation, un jeu des quatre coins peut être identifié (figure 4) autour duquel on juge et qualifie le sérieux ou l'extravagance de chacun. Tout un discours se constitue permettant d'évaluer le degré de confiance que l'on peut avoir en quelqu'un : « avec lui, je partirai les yeux fermés ! » A l'inverse : « je ne le sens pas à l'aise, tu as vu le temps qu'il a mis pour mettre en place la sécurité ! » (logique sécuritaire) ; « il est complètement barjot, il prend de ces risques ! Il engage trop ! » (logique d'action). « Pourquoi a-t-il pris la décision de partir si tard ? » (logique logistique). Une combinaison va ainsi se créer entre logiques où quelqu'un peut, par exemple, engager énormément sur le plan de l'action tout en étant très rigoureux sur le plan sécuritaire. Les styles de comportements adoptés permettent de qualifier les formes de liens contractés. Ils participent à la création d'ambiances et de dynamiques sociales très particulières. Nombreux sont aussi les pratiquants et les prestataires qui jouent des rôles et produisent de la mise en scène autour de ces attitudes en fonction des effets recherchés. La pratique d'activités risquées est une formidable occasion de produire du discours, de l'événement, du récit, de la symbolique et de la valorisation sociale qui permettent une mise à tension de la scène vécue et de produire de l'échange social.

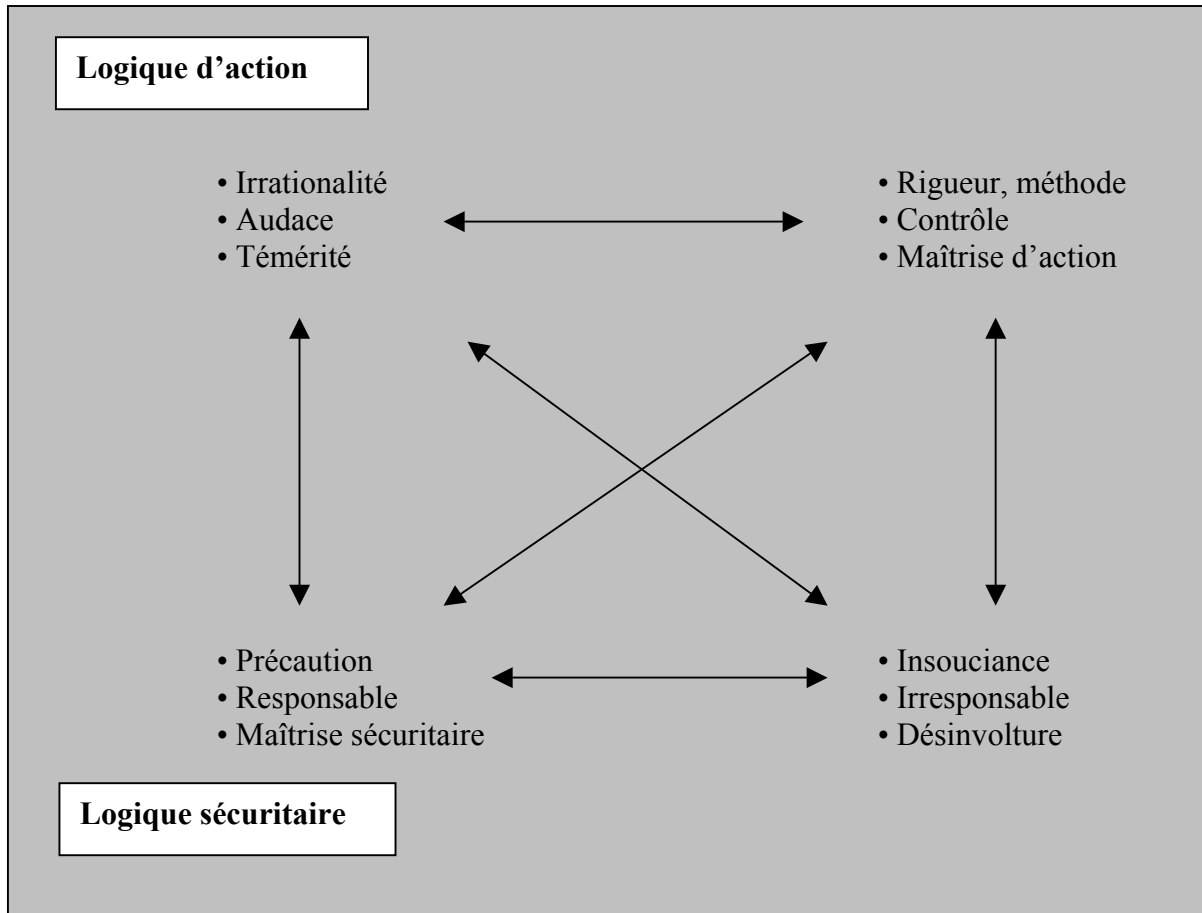


Figure 4 : le jeu des 4 coins dans les relations au danger (Corneloup, Soulé, 2002)

4 . Les niveaux de maîtrise sécuritaire et d'action

Les compétences et la culture nécessaires à l'action diffèrent selon le degré d'engagement dans les pratiques sportives de nature. On peut présenter les niveaux de maîtrise observables selon les activités choisies et les règles du jeu adoptées (figure 5). A chaque fois, selon les limites que l'on se fixe, le jeu avec le seuil acceptable de prise de risque est spécifique.

Insérez figure 5

- 1° niveau : la maîtrise structurelle domine ; elle est non-dépendante du pratiquant car extérieure à l'action sécuritaire de celui-ci. Les erreurs d'action sont possibles car elles sont rattrapées par un dispositif sécuritaire imparable (sécurité d'action passive). On pense au parc aventure, à la moulinette en escalade et au saut en élastique.
- 2° niveau : la maîtrise sécuritaire est confiée à un professionnel qui est censé assurer une sécurité parfaite : pratique d'une course en montagne avec guide, descente d'une rivière avec moniteur...
- 3° niveau : la maîtrise sécuritaire est semi-dépendante du dispositif technologique et de l'action sécuritaire développée par le pratiquant. On est ici en présence d'une sécurité semi-active. Les via ferrata et l'escalade en falaise aménagée s'inscrivent dans ce 2° niveau. On peut renforcer la sécurité passive du pratiquant dans le cadre d'un encadrement par un professionnel.
- 4° niveau : dans cette configuration, un dispositif sécuritaire est présent sans être fiable à 100 %. Mise en place d'une sécurité en kayak de rivière, usage d'un parapente de secours en cas de problème, pratique de voies engagées en escalade, filets de protection en ski...Le pratiquant devra faire preuve d'une maîtrise d'action et logistique forte mais l'erreur individuelle est tolérée et bien souvent rattrapée par le dispositif mis en place.
- 5° niveau : la maîtrise est dépendante du pratiquant lorsque celle-ci est produite exclusivement par l'action de celui-ci. On est ici en présence d'une sécurité active. On pense aux voies sur coinces ou en artificiel en escalade, à l'assurance en canyon d'exploration, à l'ouverture de voies, à la pratique de courses en neige.
- 6° niveau : dans cette univers, on est en présence d'une maîtrise sécuritaire impossible. Celle-ci est soit recherchée (escalade en solo, kayak et ski extrême sur forte pente, raid nature sans assistance...) ou absente et subie (chute en ski sur piste ou en VTT sur un chemin escarpé à vitesse élevée). Dans ce cas, tout repose sur le degré d'exposition accepté ainsi que sur la stratégie et la maîtrise logistique et d'action motrice développées par le pratiquant.

Selon les pratiques et les situations de jeu, de multiples combinaisons sont possibles entre les trois variables (figure 3) : maîtrises d'action et logistique faibles et sécurité individuelle passive ; maîtrise d'action forte, faible logistique et absence de sécurité ; etc. Les configurations envisageables sont donc nombreuses mais toutes ne présentent pas la même structure ni le même degré de risques potentiels. A partir de la figure 5, on peut affiner la lecture des risques en fonction du rapport entre culture d'action et sécuritaire. Cette précision terminologique permet de mieux situer les pratiques les unes par rapport aux autres et d'éviter les confusions habituelles sur la dangerosité des pratiques. A la lecture de ces données, il est possible de montrer que pour celui qui veut quitter les premiers niveaux d'engagement dans une pratique de plein air, une pédagogie du risque efficace doit reposer autant sur la maîtrise logistique et la maîtrise d'action que sur la maîtrise sécuritaire. Cependant, l'étude attentive des pratiques de glisse en station de sports d'hiver amène au constat suivant : un nombre important d'accidents est imputable à la faiblesse de la culture logistique et d'action. La culture sécuritaire est faiblement activée. Le dispositif sécuritaire n'intervenant qu'une fois que la source du danger a touché sa cible et provoqué un accident (collision, chute au sol, crise cardiaque, mauvaise réception...). Il permet éventuellement d'atténuer l'impact subi par la victime (port du casque, pose de filets ou de matelas de protection), de solliciter rapidement l'intervention de secouristes (téléphone portable, connaissance des numéros d'appel) ou encore de faciliter leur tâche (possession d'un ARVA...). D'où la nécessité de bien maîtriser sa culture d'action et logistique.

5. Les tendances d'évolution observables

5.1. Concernant les cultures d'action et logistique

Plusieurs éléments permettent de caractériser certaines transformations dans le rapport au risque. Les cultures d'action et logistique se sont largement transformées au cours de ces dernières décennies. La technologisation exponentielle des pratiques de plein air a modifié les formes d'accès et de confrontation à la nature. Les temps d'apprentissage se sont raccourcis, et dans certaines modalités de pratique, le niveau de maîtrise d'action nécessaire est plus faible, ouvrant l'activité à de nouveaux touristes. Avec la diffusion d'informations de plus en plus précises (GPS, webcams, données sécuritaires, description des itinéraires), la multiplication des sites de pratique aménagés et la mise sur le marché de matériels « bon

marché », la maîtrise logistique est facilitée. Mais ces transformations ne se traduisent pas pour autant par la présence de pratiquants irresponsables s'engageant « en touriste ». Les professionnels de la sécurité confirment ce changement de comportement des pratiquants qui sont dans l'ensemble de mieux en mieux équipés, informés et moins « urbains » dans leur manière de s'engager en montagne³. Par ailleurs, les frontières se fragilisent entre les espaces domestiqués et le hors-piste ou le hors-sentier. Cette tendance a pour effet d'augmenter le nombre de pratiquants dans les espaces du « libre ». Face à cette ouverture multidimensionnelle, plusieurs mouvements peuvent s'observer :

Premier mouvement

Le niveau de maîtrise de l'action motrice en pleine nature progresse. A l'exemple des *free riders* qui s'aventurent de plus en plus dans le monde de l'extrême, une culture plein air se diffuse parmi les pratiquants. Un pont est ainsi en train de se créer entre les pratiquants du *free ride* et l'alpinisme. Ce mouvement en direction de l'aventure, de la multi-pratique *outdoor*, des raids-nature et des pratiques engagées (cascade de glace, ski-alpinisme, glisse de couloir...) tend fortement vers des modes de gestion autonomes du risque. Les fédérations de la montagne, les entreprises de l'*outdoor*, les médias et certains aventuriers emblématiques participent largement à la diffusion de cette culture du risque au sein des pratiques du plein air. L'attraction pour les pratiques traditionnelles (alpinisme, voile, parapente, kayak, spéléologie...) existe toujours mais les formes d'engagement se renouvellent tout en créant de pratiques inédites (*dry tooling*, cascade de glace, enchaînements, voyage dans les parois extrêmes...).

Deuxième mouvement

Parallèlement, une vaste culture de la sensation se diffuse parmi les pratiquants. Elle n'est pas forcément synonyme de maîtrise importante des techniques d'action. Le raft, le *base jump*, le parapente biplace, le VTT de descente, les parc aventures, le saut en élastique, le canyoning, le vol libre ou le kayak surf s'inscrivent dans ce mouvement. Le niveau de maîtrise d'action et logistique est réduit au maximum pour privilégier le vertige et l'émotion autour de figures corporelles spectaculaires. La culture *free style* et *free ride* modifie le rapport au risque. Le jeu avec les éléments domine, ce qui n'exclut pas l'activation épisodique du danger, provoquant du tragique. La technologisation logistique et motrice (développement d'instruments de plus

³ Séminaire d'experts lors de la mise en place de l'observatoire estival des sports de montagne, Novembre 2001

en plus sophistiqués et d'aménagements favorisant le ludisme) est dans l'air du temps, à l'exemple des parcs d'aventure ou de l'apparition des skis paraboliques. Dans ce type d'activités, la culture du risque régresse. Le vertige, la mise en scène spectaculaire de son action, la vitesse, les acrobaties et la logique tribale constituent les ingrédients de cette forme libertine qui monte en puissance. De nouveaux territoires de pratique émergent dans les interstices des sites d'antan. Ce phénomène est largement entretenu et récupéré par les prestataires en loisir sportif qui mettent en place des produits adaptés aux cibles marketing choisies. Le passage d'une culture technique à une culture de la sensation motrice est un fait marquant dans les pratiques de nature.

Troisième mouvement

Depuis plusieurs années, on voit apparaître des « acrobates du plein air » qui prennent leurs distances avec la culture sportive classique en plein air. L'émergence de pratiques hautement risquées est une tendance qu'il faut prendre en compte. Ces cascadeurs ne sont pas des « conquérants de l'inutile » mais recherchent un exploit, un fait médiatique, des défis, un record à battre... Sauter d'un avion sans parachute et en récupérer un en vol, descendre le plus rapidement en skate-board une route de montagne, sauter d'un pont en VTT (*water jump*), battre le record de l'ascension du M^t Blanc à la course à pied ou le record de vitesse sur neige en trottinette, traverser un lac à la nage ou l'Atlantique à la rame... Toutes les combinaisons deviennent possibles (entre pratiques classiques, espaces d'évolution, matériaux, conditions météorologiques, etc.) pour transgresser les limites, se confronter à des situations périlleuses, bousculer les cultures du plein air et se jouer des architectures et territoires de pratique. Depuis quelques temps, l'espace urbain devient à son tour un lieu d'aventure, et la pratique de la « montagne » urbaine et *indoor* se développe. Dans cette logique, le jeu consiste à innover perpétuellement pour trouver de nouveaux terrains de mise en danger corporelle. Au sein de cet univers, on pousse la culture de la sensation à son extrême, on invente de nouveaux territoires d'action, on bricole des matériaux innovants, on développe des techniques d'action inédites. La culture du risque se présente comme la culture de référence (monde de l'hybride risqué). Ces aventuriers de l'extrême construisent souvent leur propre itinéraire d'action en décalage avec la pratique instituée. Au-delà de la prise de risque corporelle, l'enjeu se situe dans la capacité à se jouer des codes, des conventions, des habitudes et des pratiques normalisées. Enfin, dans la continuité de ce mouvement se développent les stages outdoor entrepreneuriaux et les défis qu'on se lance pour se prouver quelque chose, renforcer son identité et vivre des épopées extraordinaires à l'aune de ses propres compétences : faire un

saut en parachute, du saut à l'élastique, descendre la vallée blanche, ou plus modestement l'Ardèche...

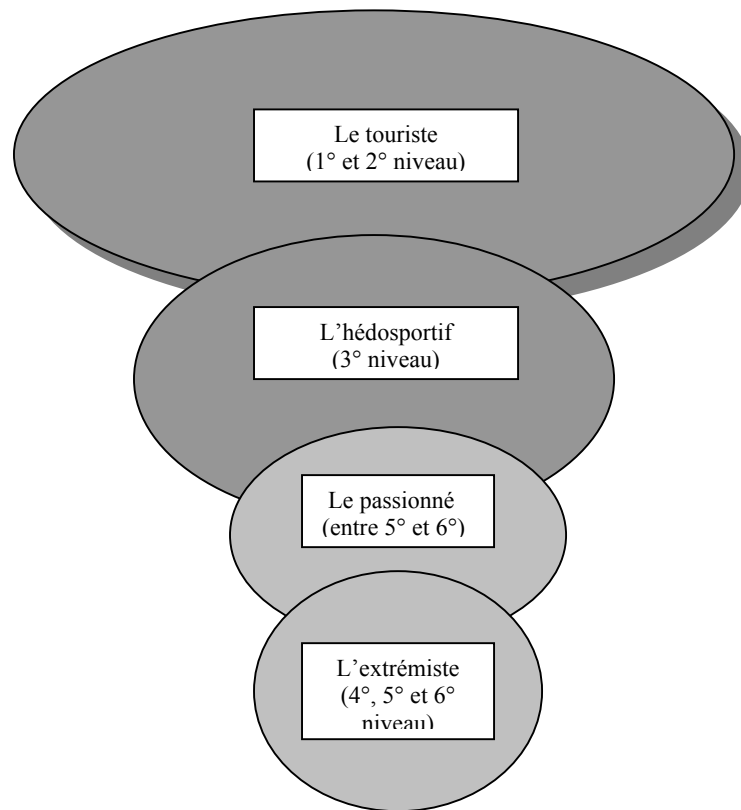
Quatrième mouvement

Une attention doit enfin être portée à un dernier mouvement : celui des usagers de la nature qui s'inscrivent dans une culture de la contemplation et de la lenteur. Nombreux sont ainsi les pratiquants qui n'ont pas envie de prendre des risques et qui s'engagent en plein air d'une manière *soft*. Le vieillissement de la population et le changement de mentalité des touristes (COFREMCA-Sociovision, 2001) annoncent cette demande de convivialité, de farniente, de pratiques culturelles, d'activités de découverte et d'une mise en récit des actions en montagne au travers des contes, des légendes, du patrimoine et d'épopées fantastiques. Cette culture anti-risque se caractérise par la recherche d'un autre rapport à la nature, aux autres et aux objets. La pratique de la pêche, la cueillette des champignons, l'observation de la faune et de la flore, les sentiers à thème, la pratique de la raquette conviviale, le souci de la nature préservée, les activités aquatiques bucoliques sont quelques éléments qui traduisent bien ce mouvement, par bien des aspects en opposition aux trois précédents.

5.2. Concernant la culture sécuritaire

Plusieurs tendances émergent dans la manière dont les pratiquants développent leur culture sécuritaire. Ces mouvements permettent de distinguer différentes familles de pratiquants du plein air.

Figure 6 : Familles de pratiquants et dispositif sécuritaire (Corneloup, Soulé, 2002)



Les changements notables de ces dernières années concernent essentiellement la montée en puissance des touristes et hédosportifs, sans pour autant que l'on voie diminuer la proportion des passionnés et extrémistes.

Premier mouvement : Les « touristes »

L'entrée d'un public élargi dans le monde du plein air est une tendance lourde. Des nouveaux arrivants sont à la recherche de sensations tout en souhaitant déléguer la gestion de leur propre sécurité. On passe ainsi **d'une technique à une technologisation sécuritaire** lorsque le manque de compétences et de culture spécifiques de l'individu est pallié par des aménagements sécuritaires de plus en plus conséquents. L'exemple des parcs aventure, des voies sur-équipées en falaise et des via ferrata illustre le type de réponse possible à cette évolution. Une demande de qualité structurelle est observable autour des produits touristiques proposés par les prestataires. Ce public néophyte est prêt à payer le coût de cette prise en charge sécuritaire à partir du moment où une organisation s'occupe de la logistique et de sa sécurité. Lors des aventures organisées par des agences de voyage, on recherche l'exotisme

tout en évitant les multiples désagréments envisageables. Les hébergements, la nourriture, le paysage, les locaux, le matériel doivent être propres et *design* (à l'occidentale). Aucune contrainte sécuritaire trop lourde ne doit apparaître. Le touriste consomme le service et paye sa sécurité pour pouvoir jouir de l'instant en vivant des expériences riches en émotion. La sécurité n'est tout simplement pas son problème. Par contre, si un problème se pose et si la procédure sécuritaire est trop lourde et/ou complexe, l'insatisfaction du client peut être élevée, allant éventuellement jusqu'à des poursuites judiciaires.

Deuxième mouvement : Les hédosportifs

Suivant une dynamique inverse, une partie du public souhaite pratiquer en autonomie. Ces pratiquants doivent maîtriser une culture sécuritaire minimale pour gérer les processus de danger. Bien souvent, on observe cependant une fragilité du système d'action (réactions inadéquates, manque de contrôle de ses affects) dès que le degré de stabilité de la situation baisse (événement imprévu, décision réflexe à prendre...). Un changement est observable concernant le rapport à la mort, à la blessure, à l'incertitude et à la souffrance. Pour un certain nombre d'usagers du plein air, l'accident n'est guère envisagé, notamment du fait d'une surprotection logistique (achat de produits et vêtements de qualité, de matériels de sécurité et de protection performants...). De plus, l'appel aux services de secours (gratuits en France, sauf exception) est possible pour des blessures superficielles. En cas de souffrances importantes et de conditions de survie difficiles, les capacités de « débrouillardise » sont toutefois faibles et l'acceptation de la contrainte de moins en moins grande. Les interventions des secouristes publics (P.H.G.M. et C.R.S.) et des médecins du SAMU seraient ainsi de plus en plus fréquentes pour ce public. Elles participent de ce fait à une augmentation des coûts sécuritaires qui est supportée par l'Etat. Une plus grande réactivité est ainsi demandée aux services de secours, ce qui passe par la mise en place d'un dispositif sécuritaire post-accident des plus opérationnels. L'usage du téléphone portable, la mise en place d'équipes de secours spécialisées très entraînées, l'utilisation de matériels performants et de transports hélicoptés ont largement modifié la structure des procédures sécuritaires. Du reste, l'expertise des intervenants du secours s'améliore sans cesse, tendant vers toujours plus d'interactivité entre les pratiquants et le dispositif sécuritaire⁴.

⁴ Séminaire d'experts lors de la mise en place de l'observatoire estival des sports de montagne, Novembre 2001

Troisième mouvement : les passionnés

La présence d'une forte culture sécuritaire au sein du noyau dur des pratiquants du plein air ne saurait être passée sous silence. Que ce soit par des apprentissages informels, par une formation fédérale (associations, clubs), par des stages de formation (CEMEA, U.C.P.A., CAF, F.F.M.E., guides...) ou par une pratique scolaire, le niveau de formation semble croître. On observe alors une tendance à rechercher des engagements plus poussés dans la nature, ce qui nécessite d'augmenter son bagage technique et sécuritaire. Un univers culturel spécifique est observable : il se traduit par la présence d'un public qui pratique fréquemment et qui maîtrise bien les logiques sécuritaires. Sans basculer vers des pratiques extrêmement dangereuses, ces pratiquants effectuent des engagements maîtrisés dans la nature. Confrontés à des situations délicates, ils sont capables de « s'en sortir » ou de résister à des conditions difficiles de survie, à l'image des « rescapés de la Vanoise », ces randonneurs à ski pris pendant plusieurs jours dans une tempête qui deviendra médiatique.

Quatrième mouvement : les extrémistes

Enfin, on peut évoquer les pratiquants de l'extrême, les baroudeurs du plein air, les aventuriers en tout genre, capables de s'engager dans des milieux incertains pour le meilleur et le pire. Leurs connaissances et expériences de terrain sont remarquables. Bien souvent, ils savent se débrouiller en toutes circonstances et maîtrisent parfaitement les techniques sécuritaires. Dans cet univers, l'accident arrive quand le pratiquant est allé trop loin dans ce jeu avec les limites sécuritaires ou tout simplement parce que la nature est imprévisible et qu'elle peut surprendre les plus expérimentés (chute de pierre, crevasse, avalanches, coup de vent...).

6. La prise de risque

Si le risque est une évaluation, la prise de risque doit se comprendre comme une démarche volontaire liée à une intention d'être confronté à des dangers (situation incertaine) nécessitant de développer des stratégies logistiques, d'action et sécuritaire. Plus précisément, la prise de risque renvoie à une situation dans laquelle le pratiquant sort du contrôle total de l'action engagée et de ses issues. S'il n'y a pas une incertitude, volontairement choisie, il n'y a pas prise de risque. Si le pratiquant se rapproche d'une limite avec laquelle il va jouer ou se confronter, le terme est adéquat. Mais bien souvent, il existe un flou concernant le rapport avec cet entre-deux. Il se situe sur la « dialectique » risque involontaire, non intentionnel,

imprévu d'une part, et risque choisi, calculé, désiré et recherché d'autre part. Par exemple, un pratiquant parti pour une petite randonnée en toute sécurité peut être confronté à une situation incertaine (en cas de changement météorologique brusque par exemple). Inversement, en voyant un kayakiste s'engager dans un rapide, certains penseront qu'il prend des risques alors que son niveau lui permet de maîtriser facilement la difficulté. On s'aperçoit que les représentations vont venir modifier la lecture objective de la situation vécue. Par peur, l'individu va avoir l'impression de prendre des risques alors que dans les faits, il n'y a pas de danger objectif. La prise de risque n'étant que psychologique, à l'exemple du saut en élastique ou de l'escalade sur petite falaise bien équipée. Ce flou entre risque réel et risque perçu, et entre risque physique et psychologique, est largement « exploité » par les professionnels du plein air.

Puisqu'il s'avère difficile d'évaluer correctement l'atteinte ou non du seuil évoqué *supra*, de multiples interprétations et jeux de langage sont réalisés par les pratiquants. Ajoutons que la prise de risque est intimement liée à l'existence d'une limite relative au niveau et à l'expérience acquis par chacun. Tout le monde peut décider de prendre des risques et de se mettre à l'épreuve, sans barrière sociale si ce n'est concernant la forme de cette exposition de son intégrité corporelle. On peut par contre parler de cultures de la prise de risque en fonction des activités, des modalités, des niveaux et des styles de pratique. Des différences existent aussi dans la manière de construire son engagement en fonction du seuil acceptable que l'on se donne : partir avec ou sans professionnel, avec beaucoup ou peu de nourriture, avec balise argo ou non, seul ou à plusieurs... La diversité de ces rapports au seuil émane principalement de la règle du jeu que l'on se fixe. Dans l'univers des sports de plein air, cette règle n'est généralement pas imposée. Chacun adopte celle qui lui convient en fonction des risques préférentiels acceptables. Mais au-delà de la rationalité de cette décision, qui veut que l'on calcule au plus juste le risque que l'on accepte de prendre, de multiples biais, imprévus et données culturelles vont influencer le choix effectué. La pression des médias, la logique de la distinction, les valeurs affectonnées, la dynamique et l'ambiance de groupe, l'état psychologique, la fatigue, une situation anomique peuvent modifier le rapport préférentiel au risque et agir sur le type d'engagement choisi.

En plus de ces influences, la règle du jeu est négociable en fonction des bénéfices escomptés. La prise de risque est un pari où l'on mise un bien. Dans certains cas, de l'argent ou un résultat sportif, mais plus généralement son intégrité corporelle. L'enjeu de cette mise,

au cas où l'on gagne, va se transformer en profits financiers (pour l'élite) et en profits symboliques pour la majorité des joueurs. On y gagne une reconnaissance sociale, une identité, un bien-être, un supplément d'âme, un mérite, du plaisir et tant d'autres choses en fonction des expériences vécues et des contextes de vie propres à chacun⁵. L'aventure, que l'on peut traduire par une remise en cause des repères, de la routine, de la normalité et de la banalité du quotidien s'inscrit de fait dans cet univers. Historiquement, la culture des pratiques d'exploration, des *actions à faire*⁶ et de conquête des grands espaces constituaient l'univers aventureux. La culture *free ride*, la symbolique du fun, la recherche du « *it* », la pratique du « *run* » et tout le mouvement des californiens durant les années 70 ont participé à renouveler les formes culturelles de la prise de risque. Les codes culturels se sont modifiés et les manières de prendre des risques ont changé. Une logique du spectacle et de l'ilynx monte en puissance, et la recherche de sensations vertigineuses y devient prédominante. Tout ce qui peut provoquer un brouillage des repères est valorisé dans cette quête de l'extase, de la démesure et de la transgression. La prise de risque intentionnelle devient une manière de vivre plus intensément l'instant et de sentir d'une manière plus forte le présent. Les risqueurs sont aujourd'hui des jouisseurs, à la recherche de la figure parfaite, de l'envolée fantastique, du moment magique qui va les faire vibrer. La vitesse, la courbe, les sensations et le défi deviennent les dimensions d'excellence aujourd'hui que ce soit en roller, en *base* ou *water jump*, en VTT, en raft ou en surf. Cette nouvelle culture du risque est une culture de la transgression culturelle à partir du moment où il s'agit d'inventer de nouveaux lieux d'expériences pour « envoyer du gros ». On perçoit dans ce mouvement des tendances fortes d'évolution de la prise de risque qui s'opposent par bien des points avec la culture classique du plein air, construite sur la lenteur, la durée, l'énergétique, la souffrance, la coupure avec le monde urbain à l'image de l'alpinisme, des pratiques maritimes, du trekking ou du vol de longue distance en parapente. Le rapport à la mort ne se vit plus de la même façon à partir du

⁵ On ne peut sous-estimer l'idée que les pratiques du plein air s'inscrivent dans un champ de pratiques (au sens de Boudieu), ce qui signifie que les engagements effectués sont classés en fonction de la valeur culturelle de ces biens sportifs à l'exemple des voies en alpinisme. La prise de risque dans ces activités doit alors se comprendre par rapport à ces codes de jeu et à l'identité sportive recherchée et convoitée. Quelle action faut-il entreprendre afin d'être reconnu au sein de la famille de pratiquants que j'affectionne ? Les travaux de Corneloup (1999) ont bien montré la présence d'un espace des styles de pratique en escalade où la place des risques et la valeur des actions effectuées ne sont pas perçues de la même façon selon les familles de pratiquants.

⁶ Dans cette logique, les pratiquants sont des chasseurs de « valeurs » où il s'agit de réaliser telle ou telle course, descente de rivière, saut de corniche, canyon pour affirmer son appartenance à la culture de référence choisie. Une bourse des valeurs socio-culturelles des biens sportifs est définie, sous une forme plus ou moins formelle. Elle permet de classer les actions réalisées les unes par rapport aux autres et d'évaluer son niveau et sa valeur. Bien souvent, la prise de risque acceptée (en fonction du degré d'engagement consenti) est un critère important qui participe à définir la valeur d'un bien dans le monde du plein air et la « côte » du pratiquant par rapport à l'excellence du moment. Cette prise de risque traduit la grande maîtrise culturelle du pratiquant. Elle positionne le pratiquant dans le champ des pratiques du plein air et de la modalité de pratique par rapport à ces actions et aux symboliques et mythologies construites autour.

moment où celle-ci devient moins visible, bousculée par la turbulence des petits groupes de pratiquant qui ne s'inscrivent pas au sein d'une communauté unifiée. Une opposition entre le proche et le lointain, la descente et la montée, la vitesse et la lenteur, les espaces interstitiels et les grands espaces est perceptible qui se traduit par un choc entre deux cultures dans la manière de prendre des risques. Les territoires et territorialités de la prise de risque opposent aussi ces cultures du plein air qui parfois se chevauchent, se rencontrent et se parlent.

Pour être plus complet, on ne peut sous-estimer le rôle des facteurs psychologiques et sociologiques qui participent à donner du sens à ces engagements. Selon l'ambiance familiale, le rapport au père, une situation ou non de déclassement social, un sentiment ou non de mal-être, la vie sentimentale et professionnelle vécue, le type de religion ou encore le mode de vie, il apparaît que le rapport et les significations données aux prises de risque ne seront pas équivalents. Les écrits de B. Soulé et J. Corneloup (1998) ont bien montré la présence de risques positifs ou négatifs, illustrés par différentes théories en sciences sociales qui permettent de montrer que la trajectoire individuelle des pratiquants en fonction de leur contexte de vie aurait une incidence dans le rapport contracté avec le risque. Là encore, on perçoit combien les approches rationnelles de la prise de risque sont insuffisantes pour comprendre les logiques d'action des pratiquants qui s'engagent plus ou moins volontairement dans un univers incertain.

Mais quelle valeur donne-t-on aujourd'hui à la prise de risque ? A l'appui d'une étude réalisée dans le cadre de la mise en place d'un observatoire estival des sports de montagne (Corneloup, 2002), il apparaît que le jeu avec les limites ne soit pas une pratique largement recherchée et vécue par la plupart des usagers de la montagne. Sur le thème portant sur les actions affectionnées, la variable suivante « Aller à la limite, dans cet entre-d'eux entre la vie et la mort » est loin d'être partagée par tous. Cette recherche forte d'un seuil avec lequel on se confronte n'apparaît pas comme une pratique largement développée et dominante. De la même manière, les pratiquants s'engageant dans des projets d'envergure sont en petit nombre. La majorité des usagers de la montagne étant plus investie dans une pratique ludique, contemplative et hédoniste⁷. Enfin, lorsque l'on demande les mots qui caractérisent le mieux leur pratique, la prise de risque n'apparaît pas comme une dimension forte.... Le risque, apparaît ainsi plus souvent au détour d'une pratique, mais pas comme une finalité, fortement

⁷ Nous présentons dans le cadre de cet article que quelques données pour exposer cette tendance.

exprimée. La prise de risque intentionnelle ne semble pas une dominante aujourd'hui. Il importe ainsi d'évaluer avec prudence les propos alarmistes que certains développent sur cette question.

<i>Actions affectionnées</i>	Base	Jamais	Une fois	Quelques fois	Souvent	Très souvent	Non précisé	Base rép. Moyenne E. T.
<i>Aller à la limite, dans cet entre-d'eux entre la vie et la mort</i>	872 100 %	592 68 %	68 8 %	104 12 %	25 3 %	8 1 %	75 9 %	797 1.48 0.91
<i>Réaliser un projet d'envergure (grandes courses, randonnées très difficiles, vols imposants en parapente,...)</i>	872 100 %	437 50 %	108 12 %	182 21 %	69 8 %	26 3 %	49 6 %	823 1.95 1.17
<i>Partir à la journée et faire un beau parcours (kayak, grandes voies bien équipées, canoëing, rando,...)</i>	872 100 %	97 11 %	52 6 %	285 33 %	267 31 %	134 15 %	37 4 %	835 3.35 1.17

Enquête La montagne d'aujourd'hui et de demain (Corneloup, 2002)

7. Le détour par l'accidentologie

Si l'approche par le pratiquant rend difficile l'analyse objective de la prise de risque et des dangers potentiels ainsi que l'évaluation probabiliste d'un accident, le détour par l'accidentologie permet d'obtenir des repères sur la réalité des situations dangereuses au sein des pratiques sportives de nature. Au-delà de l'incomplétude des données quantitatives et d'un système d'observation manquant parfois d'objectivité (Soulé, 2001), les données disponibles permettent d'apporter des précisions dans la manière d'aborder le risque dans certaines pratiques.

Premièrement, il importe de différencier pratiques risquées⁸ et pratiques accidentogènes. Bien que marquées par la nécessité d'une maîtrise d'action et sécuritaire plus ou moins forte, toutes les pratiques de nature ne sauraient être considérées comme hautement accidentogènes. Inversement, on observe la présence de pratiques qui ne demandent pas beaucoup de compétences sécuritaires et qui se révèlent pourtant accidentogènes (exemple du ski sur piste). Le rapport entre les risques associés à une pratique et son accidentologie défie souvent le sens commun. Il existe ainsi des pratiques risquées mais peu ou pas accidentogènes

⁸ Dans le sens où il y a du danger que le pratiquant doit contrôler.

(l'escalade en falaise), des pratiques risquées et accidentogènes (le hors-piste en ski et l'alpinisme) et des pratiques présentées comme non risquées mais qui sont pourtant accidentogènes (la randonnée pédestre et la baignade). Globalement, on dira que les pratiques sportives de nature sont des activités risquées (dans le sens où elles demandent une maîtrise d'action et sécuritaire pour conserver un système d'action équilibré) et accidentogènes, mais avec des probabilités d'accidents faibles par rapport au nombre de pratiquants.

Si l'on peut toujours s'alarmer sur le nombre important de blessés et de morts, il faut tout de même se méfier des chiffres bruts et de la dramatisation médiatique autour des accidents. D'une part, le risque est inhérent à ces pratiques (il en constitue un « invariant structurel »), et d'autre part, il vaut mieux raisonner en valeur relative qu'en valeur absolue pour apprécier la valeur des chiffres. Le rapport entre le nombre d'accidents et le nombre d'heures de pratique semble la donnée la plus pertinente pour apprécier le phénomène. Par exemple, le nombre de 45 morts en randonnée estivale dans les montagnes françaises peut paraître alarmant. Il l'est beaucoup mais rapporté aux 3 millions de sportifs pratiquant intensément la randonnée, la lecture des données s'apprécie autrement. La prise en compte de l'indice de gravité doit constituer le second indice de référence : les pratiques hors-piste en station, qui ne représentent que 2% des interventions, génèrent par contre des impacts traumatologiques plus lourds que sur piste. L'affinement des connaissances accidentologiques devient une nécessité pour analyser plus précisément chaque situation. Pour exemple, les travaux effectués par l'observatoire hivernal des sports de montagne et le P.G.H.M. de Chamonix permettent d'avoir une vision affinée des facteurs accidentogènes. On s'aperçoit par exemple combien le port du casque pour les enfants (logique sécuritaire) est une protection nécessaire pour diminuer les traumatismes crâniens. Par ailleurs, il apparaît nécessaire de distinguer les décès dus à des causes sanitaires (problèmes cardio-respiratoires, œdèmes pulmonaires) des décès de nature traumatique (chutes, collisions, ensevelissements...), chacun de ces deux types d'événement se rencontrant avec une fréquence comparable en montagne. En station de sports d'hiver, les chiffres ont permis de relativiser la perception majoritaire des surfeurs comme étant plus dangereux que les skieurs. La mise en place d'observatoires sur les lieux de pratique apparaît aujourd'hui comme un outil incontournable pour améliorer la gestion des systèmes d'action risquée.

Enfin, il apparaît qu'au-delà de la mise en place de dispositifs sécuritaires de qualité, la gestion des risques doit reposer sur la diffusion d'une pédagogie du risque de qualité. La

culture du risque est un élément-clé de la prévention qui passe à la fois par la formation, la pratique, l'expérience, l'éthique et les valeurs défendues. A partir du moment où l'on accepte l'idée que le pratiquant est co-producteur et co-régulateur des situations risquées dans lesquelles il s'engage, on ne peut sous-estimer l'importance qu'il faut accorder à la manière dont la règle se construit aujourd'hui dans le plein air. La définition des codes et règles de jeu devient un enjeu considérable entre les différentes parties prenantes pour définir le risque acceptable. Que ce soit dans les parcs et parcours aventure qui se développent ou dans l'organisation de raids et autres événements sportifs de nature, la déclinaison de la règle et de la symbolique du jeu en fonction des formes de développement choisies (Corneloup et al, 2001) constituera un enjeu majeur dans les années à venir.

Dès lors, il ne faut pas sous-estimer le rôle considérable joué par le sens donné à ces pratiques. Différentes symboliques viennent nourrir les engagements sportifs de nature. Selon les orientations dominantes, les modes de vie et les publics pratiquant, la culture du risque et les engagements dans la nature ne s'inscrivent pas dans la même dynamique. Le risque dans les pratiques sportives de nature est une donnée culturelle qui prend des chemins différents en fonction des contextes politiques, culturels et économiques. Avec l'arrivée des nouvelles technologies de l'information, la profusion de jeux d'aventure en tout genre et l'émergence de la cyberculture, sans doute verrons nous émerger de nouvelles pratiques, événementiels et gestions du risque ouvrant le plein air vers du virtuel inédit. La symbolique du plein air n'a pas fini de nous étonner et de se recomposer autour de formes d'action innovantes produisant des « effets géographiques » (Debardieux⁹, 2002) remarquables dans la manière de faire usage des espaces sportifs de nature. La dynamique du risque dans le plein air est une composante forte de nos sociétés et elle le restera encore pour longtemps. Ce sont les manières de le mettre en mouvement qui changent et se recomposent en fonction des formes de développement activées, des organisations développées et des logiques d'action que les pratiquants mettent en place.

8 – La place des cultures sportives dans la gestion des risques

Enfin, on ne peut traiter de la question du risque, sans sous-estimer la prise en compte des controverses qui alimentent le débat dans la manière d'améliorer la sécurité dans les espaces

⁹ Séminaire de recherche, TEO-CNRS, 2002

de la nature. S'appuyant sur une étude de terrain et les travaux de Pages (1998), Soulé (2001) dévoile les limites à la rationalité de l'action des responsables de la sécurité en station de sports d'hiver nécessitant de repenser le dispositif sécuritaire. Pour limiter les arbitrages, la consultation du public au sein de commissions de sécurité élargies, dans une perspective participative, semble justifier pour tendre vers des décisions de meilleure qualité. Mais peut-on penser d'une manière uniforme l'opinion publique ? La prise en compte des cultures de glisse s'impose pour qu'une représentativité la plus large soit envisagée. En effet, les formes de justice ne sont pas semblables entre groupes de pratiquant. Un modus vivendi acceptable repose sur la capacité à intégrer de la différence pour évaluer correctement les procédures décisionnelles. Des divergences sont ainsi observables entre les skieurs et les surfeurs dans les usages qu'ils font du territoire d'action, dans les formes d'accidentologie qui les caractérisent et dans les représentations de la pratique qu'ils se sont construites. Suite à une enquête réalisée dans une station de sports d'hiver, le tableau suivant permet de saisir des oppositions culturelles dévoilant les jeux de sens entre deux logiques de pratique :

Conception de la pratique	Skieurs	Surfeurs
La montagne, espace de liberté...	D'accord à 90%	
S'éloigner du monde moderne...	D'accord à 38%	D'accord à 68%
La glisse, c'est le grand frisson !	D'accord à 57%	D'accord à 81%
La glisse, c'est snow, sex and surf (ou ski) !	D'accord à 24,5%	D'accord à 62%
La glisse, c'est santé, solidarité, sécurité.	D'accord à 62%	D'accord à 36%
Le ski hors-piste, c'est le vrai ski.	D'accord à 16,5%	D'accord à 57%

Tableau 1 Différences culturelles entre les skieurs et les surfeurs (Corneloup, Soulé, 2002)

En se situant dans une perspective politique, l'étude fait état des opinions sportives exprimées par ces deux groupes pour améliorer la sécurité dans les stations (tableau 2). Pour les glisseurs, la régulation douce est considérée comme la meilleure. Chaque usager doit adopter un code implicite de régulation de son comportement, plutôt que de se voir imposer des contraintes par quelques agents ou institutions coercitifs. Mais il existe des différences capitales entre les deux populations. Les surfeurs, davantage que les skieurs, défendent une conception libertaire de leur pratique. Ils sont contre toute mesure restrictive ou réglementaire permettant de gérer la sécurité, sans être pour autant les chantres d'un incivisme qu'on leur prête à tort. Ils ne remettent pas totalement en cause l'organisation de la station, mais invitent par leurs positions les décideurs à ne pas durcir leur gestion sécuritaire actuelle.

Thèmes d'opinion	Skieurs	Surfeurs
Plutôt que réprimer, il faut informer	D'accord à 76,5%	D'accord à 93%
J'ai un forfait, je fais ce que je veux	Pas d'accord à 83%	
Attester d'un niveau pour accéder aux pistes noires	D'accord à 44%	D'accord à 26%
Pratiquer le hors-piste librement	Pas d'accord à 59%	Pas d'accord à 39%
Pour le "parquage" des surfeurs	D'accord à 50%	D'accord à 3%
Retrait du forfait par les moniteurs ou les pisteurs	D'accord à 44%	D'accord à 22,5%
La "guéguerre" surf/ski m'énerve	D'accord à 48%	D'accord à 86%

Tableau 2 : les opinions sécuritaires des skieurs et des surfeurs (Corneloup, Soulé, 2002)

Les valeurs des skieurs sont a contrario empreintes d'ordre et de contrôle. Par rapport aux surfeurs, ils sont dans l'ensemble plus draconiens et moins rétifs à un durcissement de la régulation actuelle, jugée trop permissive. Les symboles de la contrainte et de la répression ne les choquent pas outre mesure... La mise en place de commissions sécuritaires territoriales avec le public serait à développer en intégrant la diversité des usagers des espaces de la nature. La gestion des espaces de plein air n'échappe donc pas au politique mais il serait temps de renouveler les formes démocratiques actives dans le traitement du risque sportif de nature.

Conclusion

Cette étude, sur la gestion des risques par les pratiquants, a cherché à proposer quelques pistes de réflexion pour mieux comprendre les cultures sportives de la nature dans la manière dont celle-ci construisent leur rapport au risque et au danger. A une époque marquée par une diversité des formes de pratique et un éclatement des acteurs parties prenantes dans la gestion des pratiques, il serait temps de développer des approches territoriales du risque et des pratiques accidentogènes pour observer d'une manière plus fine les logiques d'action des usagers de la montagne et tendre vers des gestions plus démocratiques et professionnelles des espaces de pratique. Les configurations locales, en fonction des marquages territoriaux, de l'histoire, des jeux d'acteurs, des publics et des particularités environnementales, restent un niveau incontournable pour bien saisir la réalité de ce phénomène.

Bibliographie

Barbier et al, L'analyse de la singularité de l'action, PUF, 2000.

Corneloup J., "*La problématique du risque en escalade*", revue internationale "Espaces et Sociétés" (n° 72), pp. 97-115, Janvier 1995.

Corneloup J., "*Risque, opinion publique et escalade*", in Société, revue internationale de sociologie, n° 55, De Boeck, 1997, pp. 23-40.

Corneloup J., "*Les services de la sécurité en montagne : un management anthropologique*", 2° congrès de la société française de management, Montpellier, Déc. 1998. Actes du colloque, 1999.

Corneloup J., *La sécurité des usagers des domaines skiables*, in Actes du Colloque Sécurité des pratiquants de sports d'hiver, E.N.S.A., Chamonix, 1999.

Corneloup J., "*Les imaginaires en escalade*", Les cahiers de l'imaginaire, revue internationale, déc. 1999, n° 18.

Corneloup et al, « *Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature* », in Loisir et société, vol. 24, pp. 21-46, 2001.

Corneloup J. et Bourdeau Ph., *Culture professionnelle et métiers du tourisme sportif de montagne*, in Théoros, vol. 20, n° 3, 2001, pp. 32-44.

Soulé B. et Corneloup J., *Le marketing de la sécurité dans les stations de ski*, in Actes du 5^{ème} séminaire de marketing du sport, Dijon, 2000.

Soulé B., J. Corneloup, "*La gestion des risques dans les stations de ski*", in Les actes du 3° congrès de la société française de management du sport, 2000.

Binet M.H., Laporte J.D. et Constans D., *Epidémiologie des accidents de sports d'hiver en 1998*, Colloque médico-technique de Grenoble, Grenoble, 1998.

Griffet J., Décision, risque, émotion, *Science et motricité*, 1994, n° 23, p. 3-12.

Desjours C., Le facteur humain, Que sais-je, 1998.

Dodier N., *Causes et mises en cause. Innovation sociotechnique et jugement moral face aux accidents du travail*, in Revue Française de Sociologie, XXXV, 1994.

Douglas M. et Wildawsky A., *Risk and culture, an essay on cultural theory*, Berkeley University of California Press, 1982.

Ewald F., *L'Etat-providence*, Grasset, Paris, 1986.

Hunt B., *L'irrésistible ascension de la gestion des risques*, in L'art de la gestion des risques, série de suppléments des Echos, vol. 12, décembre 2000.

Lagadec P., *Le risque technologique majeur : politique, risque et processus de développement*, Pergamon Press, Paris, 1981.

Laporte J.L., *Accidentologie du ski, étude descriptive*, in Cahiers du C.S.S.M. n° 11, 1999.

Pagès J.P., *Démocratie délibérative et perception des risques*, rapport de recherche, Agoramétrie, Paris, 1999.

Périlhon P., *Réflexions sur les modèles de la science du danger*, in Actes de l'école d'été Gestion scientifique du risque, Ecole des Mines, Albi, 1999.

Dispositif sécuritaire	Culture d'action	Niveau de culture d'action	Erreurs possibles	Logique sécuritaire individuelle	Gestion sécuritaire	Maîtrise sécuritaire	Potentiel d'accidents	Exemples
<i>Dispositif structurel et technologique très important (1° niveau)</i>	Culture de la sensation	Faible	La plupart des erreurs d'action sont possibles	Sécurité d'action passive	Extérieur au pratiquant	Non-dépendante du pratiquant	Très faible	Parcs aventure, saut en élastique, parapente biplace, raft avec guide,...
<i>Dispositif structurel important (2° niveau)</i>	Culture technique, motrice et de la sensation	Moyen	Possibilité de faire des erreurs	Sécurité d'action passive	Extérieur au pratiquant	Non-dépendante du pratiquant	Faible	Pratique encadrée (alpinisme, rando et kayak avec guide,...)
<i>Dispositif technologique important (3° niveau)</i>	Culture technique, motrice et de la sensation	Moyen à élevé	Possibilité de faire des erreurs	Sécurité d'action active	Extérieur au pratiquant	Semi-dépendante du pratiquant	Faible à moyen	Escalade en falaise, canyoning, spéléologie,
<i>Dispositif technologique par les professionnels (4° niveau)</i>	Culture technique, motrice et de la sensation	Moyen à élevé	Les erreurs peuvent être dangereuses	Absente ou faible (casque, protection,...)	Extérieur au pratiquant	Non-dépendante du pratiquant	Moyen à fort	Glisse sur piste avec filets et matelas de protection, compétition descente ski
<i>Dispositif technologique par le pratiquant (5° niveau)</i>	Forte culture technique et motrice	Elevé	Les erreurs d'action sont possibles	Sécurité d'action active	Propre au pratiquant et à son partenaire	Dépendante de la cordée ou de lui (en solo)	Faible à fort	Voies en artificiel ou sur coinces, vol avec parapente de secours,...
<i>Dispositif sécuritaire faible (Entre 5° et 6° niveau)</i>	Forte culture technique et motrice	Elevé à très élevé	Les erreurs peuvent être très dangereuses	Sécurité d'action active	Propre au pratiquant et à son partenaire	Dépendante de la cordée, du groupe ou de lui (en solo)	Moyen à fort	Alpinisme, aventures maritime ou terrestre extrêmes, kayak hte rivière
<i>Absence de dispositif sécuritaire (6° niveau a)</i>	Forte culture technique et motrice	Extrêmement élevé	Pas le droit à erreur	Absente	Absente	Absente	Fort	Solo en escalade, glisse extrême, aventure sans assistance
<i>Absence de dispositif sécuritaire (6° niveau b)</i>	Forte culture de la sensation et motrice	Extrêmement élevé	Pas le droit à erreur	Absente	Absente	Absente	Fort	Base jump, saut de barre, run de descente VTT ou ski, kite surf extrême,

Figure 5 : Niveaux sécuritaires et cultures d'action (Corneloup, 2002)